



Comité Départemental du Pas-de-Calais De Tennis de Table

COMPTE RENDU DES L'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS DE TENNIS DE TABLE

VENDIN-LEZ-BETHUNE, le samedi 07 Septembre 2019

Réf : 212-RE-19-09-07-Compte Rendu-GO- MC

Aux côtés de **Michel CNOCKAERT**, Président, ont pris place à la tribune :

Alain DELANNOY, Conseiller Départementale du Canton de Béthune, **Jean-Marie COURTOIS**, Maire de Vendin-lez-Béthune, **Didier BRISMAIL**, Adjoint au Maire de Vendin-lez-béthune, **Jean DOUILLY**, Président de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table, **Martine DRAY** Présidente du Comité de l'Oise de Tennis de Table, **Romain REVAUX**, Président du Comité de la Somme de Tennis de Table, **Jean-Pierre CONDETTE** Trésorier général du CD62TT, **Michel COEUGNIET**, Vice-président du CDOS du Pas-de-Calais, **Gérald OLIVARES**, Secrétaire général du CD62TT.

Autres Membres du Comité directeur présents : Pierre-Alain BAYART – Claudie BERNARD -- Max BOULANGER – Jean-Claude DALLONGEVILLE – Dominique DELION – Sylviane DELION – Olice DEWULF – Bernard KAZMIERCZAK – Jacques LEPLAT – Emmanuel MACHON – Daniel POULY – Roland RIVIERE

Membre du Comité directeur excusé :
Christophe LOBSTEIN

Personnalités excusées :

- Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais
- Monsieur Ludovic LOQUET, Vice-président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais chargé des sports, Maire d'Ardres
- Madame Nathalie CHOMETTE, Directrice de la DDCS du Pas-de-Calais
- Monsieur Christian PALIERNE, Président de la FFTT
- Monsieur Bruno PIECHOWIAK, Président du CDOS du Pas-de-Calais
- Monsieur Tony MARTIN, Président du Comité de l'Aisne de Tennis de Table
- Madame Annie PONCHEL, Présidente du Comité du Sport Adapté du Pas-de-Calais
- Messieurs Frédéric GORET et Pascal LOMBARD, Société DAUPHIN Tennis de Table
- Monsieur Alain MASSE, Directeur de la communication du Crédit Agricole Nord de France
- Monsieur Jean-Christophe Maillard, Commissaire vérificateur

Clubs présents : 31 clubs

ALLOUAGNE AL, AVION TT, BALINGHEM ALFJP, BETHUNE-BEUVRY ASTT, BOIS-BERNARD AL, BOULOGNE SUR MER ABCP, BULLY LP, BURBURE TT, CALAIS-BALZAC TT, CARVIN ATT, DAINVILLE ASTT, DIVION ASTT, FREVENT TENNIS DE TABLE, HAISNES-HULLUCH TT, ISBERGUES MJEP, LA COUTURE TTLRV, LEFOREST TT, LOISON-SOUS-LENS ASTT, LONGUENESSE AL, MARCK PPC, MARQUISE ASTT MEURCHIN ESPOIR TT, NOYELLES GODAULT PPC, QUIESTEDE TT, RINXENT-HYDREQUENT TT, SAINT LAURENT BLANGY TTI, SAINTE CATHERINE LEZ ARRAS, SAINT-OMER-HELFAUT TT, SAMER TT, VENDIN LES BETHUNE FJEP, WITTES US

Clubs excusés : COQUELLES TT, COUPELLE-NEUVE FR, NOYELLES SOUS LENS EP, SAILLY SUR LA LYS TT

Soit 31 clubs présents sur 90, l'Assemblée dispose de 124 voix.

Le Président ouvre la séance à 15 heures 30.

Il salue et souhaite la bienvenue à tous les délégués, les Présidents, les invités, les membres du Comité Directeur ainsi qu'à l'ensemble des participants.

Il adresse ensuite, au nom de tous, des remerciements aux dirigeants du club de VENDIN-LEZ-BETHUNE, à son Président Pierre-Alain BAYART, et à l'élu Départemental de BETHUNE et ainsi qu'aux élus de la Commune de VENDIN-LEZ-BETHUNE qui nous accueillent dans cette salle.

Il laisse ensuite la parole à M. **Pierre-Alain BAYART**, Président du club de VENDIN-LEZ-BETHUNE, qui accueille l'Assemblée Générale du CDTT62.

Le Président présente les personnalités présentes à la table d'animation, citées précédemment.

Il excuse les personnalités, les membres du comité directeur et les clubs ayant informé de leur absence auprès de cette assemblée.

La mémoire des personnes disparues depuis notre dernière assemblée générale, est honorée par une minute de recueillement.

- Paul COUPET, ASTT BETHUNE-BEUVRY
- Alain DUVAL, BOULOGNE-SUR-MER EURVIN A.
- Stephan JENDROWIAK, MEURCHIN ESPOIR TT

Auxquels nous associons tous nos proches et toutes les victimes des attentats perpétrés sur notre territoire et dans le monde.

Le Président cède la parole au Secrétaire général, Gérald OLIVARES, pour la lecture de l'ordre du jour.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Modification des statuts du Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

Explications – désignation du bureau de vote - vote

Clôture de l'Assemblée générale extraordinaire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- 1 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 septembre 2018 à BETHUNE (62)
- 2 Rapport moral
- 3 Élection complémentaire au Comité directeur
 - Explications sur la procédure de vote
 - Présentation des candidats
 - Vote
- 4 Remise du Mérite départemental échelon Bronze
- 5 Allocution du Président du Comité Départemental et des Vice-présidents
- 6 Présentation des bilans financiers de la saison 2018/2019
- 7 Rapports du Commissaire Vérificateur
- 8 Affectation des résultats financiers au fonds associatif
- 9 Présentation du budget prévisionnel 2019-2020
- 10 Adoption du Budget prévisionnel
- 11 Remise des Mérites départementaux échelon Argent et échelon Or
- 12 Palmarès du Challenge des Clubs
- 13 Proclamation des résultats de l'élection complémentaire au Comité Directeur
- 14 Élection d'un second Commissaire Vérificateur
- 15 Palmarès du Challenge PING Découverte 8/11 ans et licences événementielles
- 16 Interventions des Personnalités
- 17 Proclamation du résultat du vote pour le Commissaire Vérificateur
- 18 Clôture de l'Assemblée générale ordinaire 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le président ouvre l'Assemblée générale extraordinaire à 15h40

Il explique aux délégués des clubs la marche à suivre pour modifier les statuts du CD62TT déjà présentés le 22 septembre 2018 à BETHUNE, sans que le quorum n'ait été atteint. Aujourd'hui, aucun quorum n'est nécessaire pour étudier les modifications de statuts.

90 clubs : 31 sont représentés

290 voix : 124 voix représentées

Il fait appel à scrutateurs pour former le bureau de vote.

Se désigne :

- Emmanuel MACHON, PPC NOYELLES GODAULT, Président du bureau de vote
- Max BOULANGER, SAMER TT
- Sylviane DELION, HAINES-HULLUCH TT
- Jérôme LAGULLE, DIVION ASTT
- Daniel CHOCREAUX, MEURCHIN ESPOIR TT

Les délégués des clubs sont ensuite invités à voter.

Le bureau de vote procède aux dépouillements des bulletins

Résultats du vote :

31 votants

121 voix exprimées

1 vote nul

Résultats : 117 Oui et 4 Non.

Les 2 tiers des voix sont atteints et les modifications des statuts du CD62TT sont adoptées

Le Président clôt l'Assemblée générale extraordinaire à 16h15.

16h15 : Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire :

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 Septembre 2018 à BETHUNE

Le Secrétaire Général rappelle que ce procès-verbal était consultable sur le site du Comité.

Aucune modification n'est demandée.

Mis aux votes à mains levées

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 septembre 2018 à BETHUNE est adopté, à l'unanimité des délégués présents.

2. Rapport moral du Secrétaire général [Annexe1](#)

3. Election Complémentaire au Comité directeur

Un candidat brigue les suffrages des délégués présents : Maxime BERNARD licencié au club de SAINT LAURENT BLANGY TTI. Le candidat se présente physiquement. Le Président explique la procédure de vote à l'assemblée. Les délégués des clubs votent.

4. Remise du Mérite Départemental échelon BRONZE

La parole est donnée à Jacques LEPLAT, Vice Président du CD62TT, Président du Conseil de l'Ordre départemental, pour la remise des Mérites de BRONZE départementaux, promotion 2019. Jean DOUILLY, Jean-Pierre CONDETTE, Bernard KAZMIERCZAK, Membres du Conseil de l'Ordre, remettent les Mérites départementaux, dans le même temps Jacques LEPLAT retrace brièvement le parcours bénévole au sein du Tennis de Table pour chacun des récipiendaires.

BRONZE

BOUQUET Jacques	BOULOGNE SUR MER ABCP
CHOCRAUX Daniel	MEURCHIN ESPOIR TT
CROENNE Régine	WINGLES CLL
DEMAILLY Denis	VENDIN LES BETHUNE FJEP
FIEMS Jean-Paul	NOYELLES GODAULT PPC
HERSIN Laurent (Excusé)	VENDIN LES BETHUNE FJEP
LAGULLE Jérôme	DIVION ASTT
LARDE Herve	BOULOGNE SUR MER ABCP
PLANQUE Cedric	MARCK PPC
RINGOT Nicolas	CALAIS-BALZAC TT
RIQUET Thierry	WITTES US
THOREL Christophe	CARVIN ATT

5. Allocution du Président du Comité Départemental et des Vice-présidents

Intervention de M. Michel CNOCKAERT, Président du Comité Départemental, de M. Bernard KAZMIERCZAK Vice-président du pôle sportif et de M. Jacques LEPLAT Vice-président du pôle développement.

[Annexe 2](#)

6. Présentation des bilans financiers de la saison 2018/2019

Le Trésorier Général, Jean-Pierre CONDETTE présente les bilans financiers de la saison 2018/2019

Ce bilan, fait état d'un excédent de 4859.94 € ; il a été présenté et approuvé par les Membres du Comité Directeur le 31 aout 2019 à VENDIN-LEZ-BETHUNE.

[Annexe 3](#)

7. Rapports du Commissaire Vérificateur

En l'absence du commissaire vérificateur, M. Jean-Pierre CONDETTE, Trésorier Général fait lecture de sont rapport :

- Monsieur Jean-Christophe MAILLARD, Commissaire Vérificateur, a transmis son rapport pour la saison 2018/2019 qui confirme l'exactitude des informations transmises par le Trésorier Général à l'Assemblée. Il affirme avoir eu en sa possession tous les documents comptables demandés et félicite le Trésorier Général pour l'exactitude et l'excellente tenue des comptes du Comité.

[Annexe 4](#)

8. Affectation des résultats financiers au fonds associatif

Le Trésorier Général propose aux délégués des clubs constituant l'Assemblée générale d'affecter :

- L'excédent de 4859.94 € pour la saison 2018/2019 au fonds associatif.

Aucune objection n'est formulée. L'Assemblée, par un vote à mains levées, décide à l'unanimité d'affecter ces excédents au fonds associatif.

9. Présentation du Budget Prévisionnel 2019-2020

Le Trésorier général présente le budget prévisionnel 2019-2020.
Celui-ci est équilibré à la somme de 174 500 €.

Le budget prévisionnel a été adopté par le Comité Directeur lors de la réunion de rentrée du CD62 TT du samedi 31 Aout 2019 à VENDIN-LEZ-BETHUNE.

[Annexe 5](#)

10. Adoption du Budget Prévisionnel 2017-2018

Le budget prévisionnel qui vient d'être présenté pour la saison 2019-2020, a été adopté par un vote à mains levées à l'unanimité des délégués de club présents.

11. Remise du Mérite Départemental échelon ARGENT et OR

La parole est donnée à M. Jacques LEPLAT, Vice Président du CD62TT, Président du Conseil de l'Ordre départemental, pour la remise des Mérites départementaux échelons ARGENT et OR, promotion 2019. MM. Jean DOUILLY, Jean-Pierre CONDETTE, Bernard KAZMIERCZAK, Membres du Conseil de l'Ordre, remettent les Mérites départementaux, dans le même temps Jacques LEPLAT retrace le parcours au sein de notre sport de chaque récipiendaire.

ARGENT	CATEZ Xavier	BALINGHEM ALFJP
	CHIREZ Bruno(excusé)	BEURAINS AL
	COGEZ Samuel	SAINTE CATHERINE LEZ ARRAS ASTT
	DELERUE Bernard	BILLY BERCLAU TT
	LADANT Yann (excusé)	NOYELLES/LENS EP
	NOYELLE Francois	MARCK PPC
	PERUS Jacques	LEFOREST TT
	OR	CENSE Sébastien (excusé)
HENON Gilles		MARCK PPC
LELEU Christophe (excusé)		PONT A VENDIN ALTT
VACHE Claude		CALAIS-BALZAC TT
WASSELIN Serge		MARQUISE ASTT

12. Palmarès du Challenge des clubs 2018/2019

La proclamation des résultats est faite par Olice DEWULF responsable du challenge des clubs.

Des bons d'achat de notre partenaire DAUPHIN Tennis de Table sont remis par : Claudie BERNARD, Max BOULANGER et Emmanuel MACHON.

Dans le cadre de ce challenge, le Comité souhaite aider les clubs qui s'inscrivent dans sa politique de développement tant quantitative que qualitative.

Ce dossier concrétise l'investissement du club dans les axes de développement du Comité Départemental. Il est basé sur 6 400 points répartis dans 7 axes de développement.

Pour être valide, le dossier du club doit totaliser 750 points dans au moins **5 des 7**

domaines abordés.

- 1- LE RECRUTEMENT DES JEUNES
- 2- LA DÉTECTION
- 3- LA FORMATION
- 4- LA PARTICIPATION MASCULINE
- 5- LA PARTICIPATION DES FÉMININES
- 6- L'OUVERTURE DU CLUB SUR L'EXTÉRIEUR
- 7- LA COMMUNICATION ET L'ENGAGEMENT DES DIRIGEANTS

Plus un bonus concernant le respect des échéances, absence de sanction financières....

	CLUB	Points	Dotation
1er	CARVIN ATT	2819	310,00 €
2ème	BETHUNE-BEUVRY ASTT	2692	296,00 €
3ème	CALAIS-BALZAC TT	2664	293,00 €
4ème	ISBERGUES MJEP	2548	280,00 €
5ème	BOULOGNE SUR MER ABCP	2500	275,00 €
6ème	MARCK PPC	2481	273,00 €
7ème	NOYELLES GODAULT PPC	2389	263,00 €
8ème	SAMER T T	2228	245,00 €
9ème	HAISNES-HULLUCH TT	2127	234,00 €
10ème	VENDIN LES BETHUNE FJEP	2087	230,00 €
11ème	AVION TT	2031	223,00 €
12ème	BULLY LP	2018	222,00 €
13ème	BALINGHEM ALFJP	1824	201,00 €
14ème	WITTES	1777	195,00 €
15ème	LONGUENESSE AL	1729	190,00 €
16ème	BURBURE TT	1677	184,00 €
17ème	QUIESTEDE TT	1582	174,00 €

18ème	DIVION	1163	128,00 €
-------	---------------	------	-----------------

18 dossiers (20 l'année dernière) ont été reçus et étudiés par la commission.

Ils seront récompensés pour une somme globale de 4 216 € de bons d'achats de notre partenaire DAUPHIN tennis de table.

Le classement final a été entériné par le Comité Directeur le 31 août 2019 à VENDIN-LEZ-BETHUNE.

12 Proclamation du résultat de l'élection complémentaire

L'assemblée disposait de 124 voix,

Nombre de voix exprimées : 117

Maxime BERNARD a reçu 117 voix

Contre : 0

Nul : 0

Maxime Bernard est élu Membre du Comité Directeur du Pas-de-Calais de Tennis de Table

13. Election d'un second Commissaire aux comptes

Le Secrétaire Générale demande à l'Assemblée s'il y a un candidat pour remplir la mission de Commissaire aux comptes en compagnie de M. Jean-Christophe MAILLARD déjà en poste.

Aucun candidat ne se manifeste, le Président précise que pour ce poste vacant du second Commissaire aux comptes, un nouvel appel à candidature sera lancé lors de la prochaine Assemblée générale.

14. Palmarès du Challenge « PING DECOUVERTE » 8/11 ANS et Licences évènementielles

DECOUVERTE du PING pour les 8/11 ans

Le Comité directeur a encore décidé de doter les meilleurs organisateurs d'un concours.

2 dossiers ont été récompensés par un bon d'achat de notre partenaire DAUPHIN.

Les clubs de PPC MARCK et TT HAINESHULLUCH

Clubs	Nbre de licences	Dotation en bon d'achat
VENDIN LES BETHUNE	212	106,00 €
ISBERGUES	196	98,00 €
MARCK	173	87,00 €
SAINT LAURENT	144	72,00 €
HAINES HULLUCH	114	57,00 €
SAMER	104	52,00 €
NOYELLES GODAULT PPC	67	34,00 €
RINXENT	46	23,00 €
CARVIN	33	17,00 €
SAINT OMER HELFAUT	14	7,00 €
BETHUNE	14	7,00 €
DAINVILLE	12	6,00 €
MARQUISE	10	5,00 €
CD62TT	292	571,00 €
	Enregistrées	Comptabilisées
	1431	1392

16. Intervention des Personnalités

M. Alain DELANNOY, Conseiller Départemental du Canton de Béthune

M. Jean-Marie COURTOIS, Maire de VENDIN-LEZ-BETHUNE

Mme Martine DRAY Présidente du Comité de l'Oise de Tennis de Table

M. Romain REVAUX, Président du Comité de la Somme de Tennis de Table

M. Michel COEUGNIET, Vice-Président du CDOS du Pas-de-Calais

M. Jean DOUILLY, Président de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table, Membre du CD62TT.

17. Proclamation du résultat du vote pour le Commissaire Vérificateur

Ce point est annulé car aucun candidat ne s'est présenté.

Remerciements

Le Président remet une plaquette souvenir à :

M. Pierre-Alain BAYART, Président du club de VENDIN-LEZ-BETHUNE.

M. Jean-Marie COURTOIS, Maire de VENDIN-LEZ-BETHUNE

Le Président remercie les délégués, Présidents et les personnalités présentes, le club de de VENDIN-LEZ-BETHUNE et la Municipalité et cite :

- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale. L'effort financier de l'Etat est important au travers du CNDS du comité et des clubs, de l'aide à l'emploi de nos salariés en accompagnant les clubs qui les emploient,
- Le Conseil Départemental du Pas-de-Calais : à travers le contrat d'objectifs, l'hébergement du Comité Départemental à la maison des Sports du Pas-de-Calais à ANGRES, l'aide aux clubs qui évoluent aux deux premiers niveaux nationaux, ou qui s'investissent dans les publics en difficulté ou minoritaires,
- Le Conseil régional qui aide nos clubs de haut niveau
- Toutes les municipalités qui accompagnent leur club en les aidants financièrement matériellement et techniquement,
- La Fédération Française de Tennis de Table, la Ligue Hauts-de-France et les Comités qui la composent, pour leur soutien et la valorisation de nos clubs à travers différents challenges et labellisation.
- Le Crédit Agricole : la dotation de la 3ème étape du Grand Prix des Jeunes et l'impression de nos documents.
- Dauphin tennis de table et Butterfly : pour la remise accordée sur les dotations de nos challenges, l'équipement de nos entraîneurs et les remises accordées sur le matériel pongiste.
- Les nombreux correspondants de la presse régionale et locale qui écrivent beaucoup sur notre sport et nos clubs.

Aux noms de la municipalité et du club de VENDIN-LEZ-BETHUNE, le Président invite tous les participants au pot de l'amitié.

Fin de l'Assemblée générale à 18h45.

Le Secrétaire général
Gérald OLIVARES

Le Président
Michel CNOCKAERT



Comité Départemental du Pas-de-Calais
de Tennis de Table
Maison des Sports du Pas-de-Calais
9 rue Jean BART - 62143 ANGRES
☎ : 03 21 72 67 34



Rapport administratif

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS DE TENNIS DE TABLE

L'Association dite "Comité Départemental du Pas de Calais de Tennis de Table", créée par le Comité directeur de la Fédération Française de Tennis de Table en application, de l'article 8 de ses statuts, comprend des groupements sportifs ayant pour but de faire pratiquer le tennis de table sur le territoire du service départemental du Ministère chargé des Sports dans le Pas de Calais.

Elle a pour objet :

- a) d'organiser, de coordonner, de développer et de contrôler la pratique du tennis de table sous toutes ses formes sur le territoire du département,
- b) d'organiser les compétitions et notamment les championnats départementaux dans toutes les catégories inhérentes à cette pratique,
- c) de défendre les intérêts moraux et matériels du tennis de table du département

Ces principes de bases énoncés, voici le rapport d'activité de la saison 2018 / 2019.

LES STATISTIQUES

Dans ce rapport nous allons faire l'état statistique de nos effectifs :

- Les licenciés
- Les associations

LES LICENCIÉS

C'est dans le cadre du Plan de Développement, que le Comité Départemental du Pas-de-Calais vous a présenté pour l'olympiade 2016/2020, que nous analyserons les statistiques des licenciés pour la saison 2018/2019.

Les tableaux ci-dessous récapitulent le nombre de licenciés par type de licence et par catégorie d'âge avec un comparatif entre la saison qui vient de s'achever et la saison précédente.

a) Les licences. Saisons 2018/2019 avec comparatif 2017/2018

Comité du PAS-DE-CALAIS		Poussins		Benjamins		Minimes		Cadets		Juniors		Seniors		Vétérans		Licenciés			
		M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	Mess	Dames	M+D	
17/18	TRADITIONNELLES	90	32	135	32	170	36	170	38	151	35	889	81	1129	63	2734	317	3051	-83
18/19	TRADITIONNELLES	63	19	125	29	166	28	164	24	164	38	819	86	1175	68	2676	292	2968	
17/18	PROMOTIONNELLES	237	207	229	154	136	48	88	39	30	14	100	45	223	79	1043	586	1629	-481
18/19	PROMOTIONNELLES	232	142	123	62	62	15	47	9	32	16	92	32	214	70	802	346	1148	
17/18	EVENEMENTIELLES	188	160	197	133	71	69	33	12	24	14	53	35	47	28	613	451	1064	328
18/19	EVENEMENTIELLES	174	164	172	136	102	82	74	31	54	12	158	49	135	49	869	523	1392	
17/18	TOUS TYPES	515	399	561	319	377	153	291	89	205	63	1042	161	1399	170	4390	1354	5744	-236
18/19	TOUS TYPES	469	325	420	227	364	125	285	64	250	66	1069	167	1524	187	4347	961	5508	
Différence Tous types		-46	-74	-141	-92	-13	-28	-6	-25	45	3	27	6	125	17	-43	-393	-236	

Forte diminution des licences « promotionnelles » et augmentation des licences « évènementielles ». Diminution de 83 licences « traditionnelles ».

Les actions de développement engagées tant par les clubs que par le Comité permettent de limiter la diminution des licences.

Le) Tableau des pourcentages par type de licence au 30 juin 2019

	Licences promotionnelles 1 148 (1 629)	Licences traditionnelles 2 968 (3 051)	Licences événementielles 1 392 (1 064)	Licences Tous types 5 508 (5 744)
	20.84 %	53.88 %	25.27 %	
Messieurs :	802 (1 043)	2 676 (2 734)	869 (613)	4 347 (4 390)
Dames :	346 (586)	292 (317)	523 (451)	1 161 (1 354)
DONT :				
JEUNES	740 (1 182)	820 (889)	1 001 (901)	2 561 (2 943)
Jeunes G. :	496 (720)	682 (716)	576 (513)	1 754 (1 943)
Jeunes F. :	244 (462)	138 (173)	425 (388)	807 (1 020)

Nettement majoritaire, 53,88% (53,12%), la part représentée par les Licences traditionnelles progresse légèrement malgré la diminution de 83 licences. Les licences promotionnelles, marquent un net recul. Les licences événementielles progressent fortement.

Ceci confirme les objectifs fixés par le Comité Directeur pour cette Olympiade : Trouver de nouveaux publics principalement dans le cadre de la découverte de l'activité, mais la passerelle entre les licences événementielles et les licences promotionnelles ne se concrétise pas.

Situation du CD62 TT au sein de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table

1- Licenciés : Ligue Hauts-de-France : 30 370

Au 30 juin 2019, le Comité du Pas-de-Calais reste le 2^{ème} comité de la Ligue.

Le Comité du Nord (19 493) représente 64.18 % des licenciés de la Ligue, **le Comité du Pas-de-Calais (5 508) 18.13 %**, le Comité de l'Oise (2 480) 8.16 %, le Comité de la Somme (1 667) 5.49 % et celui de l'Aisne (1 222) 4.03 %.

2- Les clubs : Ligue Hauts-de-France : 386

Le Comité du Nord : 168 clubs

Le Comité Pas-de-Calais : 90 clubs

Le Comité de l'Oise : 51 clubs

Le Comité de la Somme : 48 clubs

Aisne : 29 clubs

	TRADITIONNEL	PROMOTIONNEL	EVENEMENTIELLE	TOTAL	%
Nord	6 263 (6 462)	2 764 (3 060)	10 466 (8 578)	19 493 (18 100)	64.18
Pas-de-Calais	2 968 (3 051)	1 148 (1 629)	1 392 (1 064)	5 508 (5 744)	18.13
Oise	1 400 (1 424)	641 (628)	439 (297)	2 480 (2 349)	8.17
Somme	1 251 (1 278)	362 (357)	54 (35)	1 667 (1 670)	5.49
Aisne	791 (792)	241 (231)	190 (2)	1 222 (1 025)	4.03
Ligue Hauts-de-France	12 673 (13 007)	5 156 (5 905)	12 541 (9 976)	30 370 (28 888)	

Situation du CD62 TT au sein de la FFTT en termes de licenciés

Le classement des comités départementaux.

2018/2019 (2017/2018) (différence)

Challenge des Comités par Licenciés « TRADITIONNEL »		
Clast	Licenciés	Comité
1er	6263 (6462) (-199)	NORD
2ème	4328 (4308) (+20)	LOIRE ATLANTIQUE
3ème	2968 (3051) (-83)	PAS DE CALAIS
4ème	2863 (2867) (-4)	SEINE MARITIME
5ème	2841 (2927) (-86)	VENDEE

Le Comité du Pas-de-Calais qui conserve sa 3^{ème} place.

2018/2019 (2017/2018) (différence)

Challenge des Comités par Licenciés « PROMOTIONNEL »		
Clast	Licenciés	Comité
1er	3991 (4229) (-238)	YVELINES
2ème	2764 (3339) (-575)	NORD
3ème	3005 (1058) (+1947)	RHONE
4ème	2161 (2114) (+47)	LOIRE ATLANTIQUE
5ème	2875 (1962) (+913)	HAUTS DE SEINE
17ème	1148 (1629) (-481)	PAS DE CALAIS

Avec une forte diminution des licences promotionnelles, le Comité du Pas-de-Calais perd 9 place (17^{ème} contre 8^{ème} la saison précédente)

2018/2019 (2017/2018) (différence)

Challenge des Comités par Licenciés « EVENEMENTIELS »		
Clast	Licenciés	Comité
1er	10 466 (8578) (+1 888)	NORD
2ème	2 901 (1630) (+1 271)	INDRE ET LOIRE
3ème	2 684 (2206) (+478)	ESSONNE
4ème	2 356 (1729) (+627)	LOIRE HAUTE LOIRE
5ème	1 444 (839) (+605)	INDRE
6ème	1392 (1064) (+328)	PAS DE CALAIS

Le Comité du Pas-de-Calais conserve sa 6^{ème} place.
Forte progression du Comité du Nord (+1 888)

2018/2019 (2017/2018) (différence)

Challenge des Comités par Licenciés « TOUTES CATEGORIES DE LICENCES »		
Clast	Licenciés	Comité
1er	19 493 (18 100) (+1 393)	NORD
2ème	7 997 (7 259) (+738)	YVELINES
3ème	6 804 (4 333) (+2 471)	LOIRE
4ème	6 395 (5740) (+655)	ESSONNE
5ème	6 147 (4 908) (+1 239)	INDRE ET LOIRE
6ème	5 508 (5 744) (-236)	PAS DE CALAIS

Le Comité du Pas-de-Calais perd une place et se classe 6^{ème} comité de France, toute licence confondues.

LES ASSOCIATIONS

Au cours de la saison 2018/2019, 90 (91) clubs étaient affiliés à la Fédération Française de Tennis de Table dans le département du Pas-de-Calais.

Soit 1 club en moins par rapport à la saison précédente.

Le TOP 10 des clubs du département

Aucun changement en tête de ce TOP 10 départemental puisque les 4 premiers clubs occupent les mêmes positions que lors de la saison précédente.

2017 / 2018

BOULOGNE SUR MER ABCP	382
ISBERGUES MJEP	301
BETHUNE-BEUVRY ASTT	248
CARVIN ATT	202
SAINT LAURENT BLANGY TTI	137
BULLY LP	127
CALAIS OLYMPIQUE TT	125
CALAIS-BALZAC TT	122
MARCK PPC	117
AVION TT	111

En orange : ceux qui quittent le TOP 10

2018 / 2019

BOULOGNE SUR MER ABCP	267
CARVIN ATT	175
SAINT LAURENT BLANGY TTI	150
BETHUNE-BEUVRY ASTT	137
CALAIS-BALZAC TT	118
MARCK PPC	117
SAINT-OMER-HELFAUT TT	114
AVION TT	112
CALAIS OLYMPIQUE TT	104
BULLY LP	95

En jaune : ceux qui intègrent le TOP 10

Répartition des licenciés dans les clubs du département

Licenciés par club	Nombre de clubs	Total clubs	% clubs	Nombres licenciés et % effectif	Moyenne de licenciés/club
de 3 à 10	10 (7)	63 (63)	70,00 %	1 592 (1 566) 28,90% (33,45%)	25
11 à 20	12 (18)				
21 à 30	17 (16)				
31 à 40	18 (16)				
41 à 50	6 (6)				
51 à 60	7 (7)	18 (17)	20,00%	1 230 (1 122) 22,33% (23,97%)	68
61 à 70	5 (6)				
71 à 80	3 (2)				
81 à 90	1 (1)				
91 à 100	2 (1)				
101 à 150	7 (7)	9 (11)	10,00 %	1294 (1 983) 23,49% (42,37%)	144
151 à 200	1 (0)				
plus de 201	1 (4)				
		90 (91)		5 508 (5 744)	

En moyenne, les clubs du département comptent 61,2 licenciés. 5 508 licenciés dans 90 clubs.

Avec de grandes disparités.

63 clubs ont en moyenne 25 licenciés

18 clubs ont en moyenne 68 licenciés

Et 9 clubs ont en moyenne 144 licenciés.

[RETOUR 1](#)

Le Secrétaire Général
Gérald OLIVARES

- Monsieur le Conseiller Départemental
- Monsieur le Maire de Vendin-Lez-Béthune
- Monsieur le Maire Adjoint chargé des associations,
- Monsieur le Vice-président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais
- Monsieur le Président de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table,
- Madame la Présidente du Comité de l'Oise,
- Monsieur le Président du Comité de la Somme,
- Mesdames et Messieurs les Délégués des clubs du département
- Mesdames et Messieurs les Présidents des associations de Tennis de Table du Pas-de-Calais,
- Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de Ligue Hauts-de-France, des Comités Départementaux,
- Mesdames, Messieurs,

Nous nous trouvons aujourd'hui dans cette très belle salle mise à notre disposition par la municipalité de Vendin-lez-Béthune et sachez, Monsieur le Maire, que nous sommes très sensibles à l'investissement de votre commune pour son club de Tennis de Table présidé par un membre élu du Comité directeur, j'ai nommé M. Pierre-Alain BAYART qui, avec son équipe de bénévoles, participe à de nombreuses manifestations associatives ou sportives, tant dans la commune que dans le béthunois (Vital sport, rallye) le dynamisme du club du FJEP VENDIN-LEZ-BETHUNE se traduit par de nombreuses places d'honneur dans les challenges que le Comité met en place pour récompenser ses clubs.

L'année dernière j'exprimais mon inquiétude concernant le désengagement de l'Etat pour le sport amateur et son importante répercussion sur les finances des associations.

Pour le Comité cela représentait un désengagement de près de 19 000 €, c'était brutal et nous avons dû nous adapter en réduisant considérablement des actions de développement pour nos jeunes pongistes.

Grâce au travail des Membres du Comité Directeur, nous avons réussi à combler partiellement ce déficit qui mettait en péril l'emploi des salariés s'il persistait. M. Jean-Pierre Condette, Trésorier général vous en dira plus dans sa présentation des bilans et du budget prévisionnel.

Cette saison 2018/2019, est la continuité de la saison calamiteuse précédente, mais grâce aux précautions prises, elle ne se traduit pas par un déficit aussi important.

L'Etat se désengage du sport amateur et restructure le Ministère des Sports afin d'avoir le moins possible de fonctionnaires. 1 300 professeurs de sports devraient voir leur statut disparaître, ils seraient pris en charge par les fédérations, mais en ont-elles les moyens financiers ? Même si quelques compensations seraient versées, comme pour tout, elles s'estomperaient au bout d'un moment, laissant la charge financière et humaine aux bénévoles que sont les membres des conseils fédéraux.

2018/2019, le CNDS disparaît et connaît la naissance de l'Agence Nationale du Sport en avril 2019.

La mise en place d'une nouvelle structure administrative ne se fait pas du jour au lendemain et nous sommes dans l'attente de connaître le résultat de nos demandes de subventions tant pour nous, Comité que pour les clubs qui doivent passer par l'instance départementale pour leurs demandes.

A ce jour, aucun euro n'a été perçu.

Je remercie les Conseils départementaux et la région Hauts-de-France qui ont maintenu les subventions pour le sport amateur et qui honorent les échéances programmées.

Cette saison 2019/2020 est la dernière de l'olympiade et nous allons nous retrouver en juin 2020 pour procéder à l'élection d'un nouveau comité directeur.

Lors de la réunion du 31 août 2019, déjà à Vendin-lez-Béthune, les Membres du Comité directeur ont annoncé leurs souhaits pour l'olympiade 2020/2024.

La base du Comité directeur sera reconduite et tous les domaines importants seront dirigés par des personnes aguerries et dont les compétences techniques sont reconnues.

Mais il manque du « sang neuf » et surtout des jeunes !

Même si je sais que cela vous intéresse beaucoup et c'est normal, je ne vous dévoilerai pas la position de chacun, vous la connaîtrez en temps et en heure, je ne vous parlerais que de ma position.

Dès ma réélection en juin 2016, je vous ai signalé que 2016/2020 serait ma dernière olympiade au poste de président.

Cette saison 2019/2020 sera donc la dernière saison de mon investissement pour le Tennis de Table et je souhaite très sincèrement qu'une nouvelle équipe se construise en toute transparence durant cette année pour continuer la progression du Tennis de Table départemental.

Cette saison 2018/2019, nous avons continué à Recruter, Détecter et Former les très jeunes joueuses et joueurs dans des parcours spécifiques.

Pour le détail de ce dispositif technique, je devrais laisser la parole à Christophe LOBSTEIN, Vice-président du Pôle Technique, mais il ne peut être parmi nous aujourd'hui et je porterai ses paroles :

Notre mission au sein de la Fédération Française de Tennis de Table et de la Ligue Hauts-de-France, est de permettre l'émergence d'une jeune élite, en recrutant en masse, en détectant ceux qui sont le mieux disposés pour notre sport en leur permettant d'accéder à la formation de base indispensable pour mener à bien un projet sportif.

Des dispositifs sont mis en place et je pense sincèrement qu'avec les membres du Comité Directeur, les techniciens salariés et bénévoles du Comité et des clubs engagés dans la même politique sportive, nous y parvenons.

Le recrutement et la détection passent par les clubs et le Comité Départemental à travers les actions comme le « baby-ping » rebaptisé « Ping 4-7 ans » pour les très jeunes, le Premier Pas Pongiste, la découverte du Ping 8/11 ans, les actions dans le milieu scolaire, le challenge détection du Pas-de-Calais, les matinées de détection, les stages locaux....

De ce dispositif doit émerger une quarantaine de jeunes qui seront suivis dans un Parcours d'Excellence Sportive, leur permettant d'intensifier le volume horaire d'entraînement hebdomadaire.

Ces jeunes sont sélectionnés pour les stages départementaux et pour les formations individualisées hebdomadaires.

Ils sont confrontés à leurs homologues des autres Comités, Ligues et même sélections nationales et internationales dans des épreuves de référence tout au long de la saison.

Le but de ce dispositif est de permettre à quelques jeunes joueurs d'intégrer la structure d'excellence que constitue le pôle espoirs de la Ligue Hauts-de-France au CREPS de WATTIGNIES, puis de continuer leur formation pour se diriger ensuite vers un pôle France et, sommet de la pyramide de la formation pongiste, l'INSEP.

Je citerai nos 9 jeunes joueuses et joueurs qui se sont inscrits dans ce parcours et qui commencent à recevoir le juste retour de leur investissement sur les podiums nationaux et internationaux :

Lucie MOBAREK, Lucie et Marine FARCY, Noah BECOURT, Kilian JOUAULT-COUTEAU, GLEMBA Agathe et son frère Simon, de l'ASTT BETHUNE-BEUVRY, Samuel VAN LOOY de SAINT-LAURENT-BLANGY, Victor SCIESZYK et Jules LOBSTEIN de CARVIN ATT,

Restriction budgétaire oblige, les sorties Nationales et Internationales durant la saison ont été réduite à la participation d'une délégation du Pas-de-Calais aux Internationaux de LIEGE (Belgique)

- Manon SENCE ASTT DIVION 1^{ère} de la catégorie 2010
- Maël THEIS ASTT BETHUNE-BEUVRY 4^{ème} de sa catégorie 2010

Par équipes :

Victoire au challenge inter-équipe de la délégation du Pas-de-Calais

L'équipe mixte poussins-poussines 2^{ème}

L'équipe poussins 2^{ème}

A l'issue des TOPS départementaux, régionaux et de la Zone, 1 joueuses et 1 joueur du Pas-de-Calais se sont qualifiés pour participer au stage national de FONTAINES (21), dernière marche pour accéder aux équipes de France :

- Manon SENCE ASTT DIVION
- Maël THEIS ASTT BETHUNE-BEUVRY

Souhaitons que leurs projets sportifs aboutissent.

La raison d'être d'un Comité Départemental se situe là ! Le recrutement, la détection et la pré formation pour passer le relais ensuite au perfectionnement de la formation, compétence de la Ligue avec le soutien des Comités, car l'exigence du perfectionnement à des contraintes que seule la ligue peut assumer.

Des volumes d'entraînement de l'ordre de 17 heures semaine, des stages à répétitions, des sorties nationales et internationales... Entraînent une obligation d'aide des Comités départementaux, malheureusement, pour l'heure, le CD62TT ne peut plus intervenir dans ce cadre, mais rien n'est figé et à la lecture des disponibilités des entraîneurs salariés du Comité, la situation pourra peut-être évoluer dans le bon sens.

Le travail technique permet à nos jeunes représentants de briller lors des compétitions individuelles comme le top régional, ou dans les tournois internationaux.

Nous sommes l'un des seuls comités de France à mettre à disposition des clubs des entraîneurs salariés, mais nous ne pouvons pas contenter toutes les demandes, principalement lorsque les dirigeants du club ne veulent pas ou ne peuvent pas adapter les créneaux horaires d'entraînement et depuis cette saison lorsque les subventions pour aider les clubs ne sont plus verser.

Ce travail technique a un objectif sportif : des résultats dans nos compétitions. Pour l'élite bien sûr mais aussi pour la masse de nos sportifs dans nos épreuves départementales et régionales. M. Bernard KAZMIERCZAK, Vice-président du pôle Sportif va nous énumérer les épreuves et les résultats de la saison 2017 / 2018.

Je vais citer toutes nos épreuves afin de vous démontrer combien le Pas-de-Calais est présent au sein de la Fédération Française de Tennis de Table :

Je ne vous citerai pas des résultats, mais la participation aux échelons départementaux de nos épreuves.

- Championnat départemental par équipes Adultes : près de 1300 joueurs sont répartis dans 304 (-6) équipes

- Championnat National par équipes : 9 (-2) équipes de 6 (-2) clubs (7 (=) équipes Messieurs et 2 (-2) équipes Dames) évoluent dans les plus hautes divisions.

- Championnat par équipes des Jeunes : environ 230 joueurs pour 88 équipes (-8)

- Coupe Nationale Vétérans : 25 (-3) équipes étaient représentées.

Voilà pour les épreuves par équipes qui se disputent toutes par addition de résultats individuels qui constituent l'autre facette de notre sport :

- Critérium Fédéral : 264 (-51) joueurs ont participé à cette compétition

- Finales par classement : 162 participants (-20) Messieurs et Dames) En raison de la fusion des Ligues, l'échelon départemental féminin a dû être organisé.

- Finales jeunes par catégorie d'âge : 64 participants (identique à la saison précédente).

- Echelon départemental du championnat de France Vétérans : 73 (+18) participants (64 (+18) Messieurs et 9 (=) Dames). A l'échelon national, Vincent NOURTIER (BULLY LP) gagne le tableau V1M

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour remercier tous mes amis qui œuvrent dans les commissions du pôle sportif. Leur travail de l'ombre, souvent difficile et parfois décrié sans aucun

ménagement, permet que les adhérents des associations puissent s'épanouir dans des compétitions organisées, en général, à la satisfaction de tous. Il faut leur associer tous les Délégués aux épreuves pour leur implication dans la réussite de nos compétitions. Enfin, je ne veux pas oublier dans mes remerciements tous les Dirigeants des clubs organisateurs et les responsables des Municipalités qui les aident et sans qui, il serait difficile voire impossible de faire vivre correctement notre sport. Un grand merci à vous tous.

Cette richesse de compétitions aux formules variées (individuelles ou par équipes) et pour tous les âges permet à chacun de s'exprimer dans son sport et de se mesurer à d'autres pour connaître sa marge de progression et ses limites actuelles qui devront être dépassées par un entraînement accru.

Nos actions promotionnelles, destinées à recruter, à fidéliser les licenciés ou à faire connaître notre discipline et notre Comité. M. Jacques LEPLAT, Vice-président chargé du développement va nous en dire plus.

Epreuves promotionnelles :

- Grand Prix des Jeunes du Crédit Agricole : 429 (+13) joueuses et joueurs ont participé à cette épreuve qui se déroule en 3 échelons : dans 11 Districts, 4 Interdistricts et la journée finale à l'échelon du département. Cette dernière étape qui ne nécessite plus qu'une petite cinquantaine de tables, s'est déroulée la saison passée en collaboration avec le club de BULLY-LES-MINES LP. Merci aux bénévoles et à la municipalité pour cette très belle organisation.

- Rassemblements USEP dans l'Audomarois, le Lensois, l'Artois.

- Premier Pas Pongiste dans les écoles et les clubs. A l'instar de la Fédération, le Comité Départemental met en place une action de recrutement et de détection pour les 8/11 ans, « la Découverte du PING 8/11 ans » cette saison ce ne sont que 477 (1154) élèves qui ont participé à cette action.

Merci aux Dirigeants des clubs, aux CPC, aux professeurs des écoles de faire découvrir le tennis de table en milieu scolaire et reprenons notre progression dans ce milieu qui nous permet de recruter nos futurs licenciés.

En collaboration avec le Comité départemental du sport adapté, l'association CAP 3000 et des clubs du département, nous avons organisé ou aidé à organiser des journées de tennis de table de sport adapté.

La traditionnelle action dans le quartier du « Chemin vert » à BOULOGNE-SUR-MER, a été reconduite pour les jeunes et moins jeunes résidants.

L'opération, « PING AU CAMPING » cette saison 2018/2019, 5 campings ont reçu la visite des entraîneurs du CD62TT et 316 personnes ont participé à l'action.

Des actions ont été mises en place pour le public en difficulté sociale qui fréquentent les CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) de MARQUISE et de WIMILLE.

Merci aux clubs local, MARQUISE ASTT et à sa municipalité d'avoir accepté de recevoir ces actions du Comité.

Nos préceptes sont clairs. Défendre nos valeurs, mettre en avant les performances de nos joueurs, nos actions sportives, techniques ou encore relationnelles dans le but de donner envie de rejoindre notre discipline, le club local ou encore le Comité tout comme Maxime BERNARD qui briguera vos suffrages dans quelques minutes.

La saison a été riche de tous ces évènements et nos partenaires institutionnels et privés ont une nouvelle fois démontré leur soutien et leur accompagnement au quotidien :

- Le Conseil Départemental du Pas-de-Calais : à travers le contrat d'objectifs, l'hébergement du Comité Départemental à la maison des Sports du Pas-de-Calais à ANGRES, l'aide aux clubs qui évoluent aux deux premiers niveaux nationaux, ou qui s'investissent dans les publics en difficulté ou minoritaires,
- Le Conseil régional qui aide nos clubs de haut niveau
- J'espère que l'Etat par l'intermédiaire de l'ANS continuera à soutenir le sport amateur et aidera encore les clubs qui emploient les techniciens salariés du CD62TT.
- Toutes les municipalités qui accompagnent leur club en les aidants financièrement matériellement et techniquement, comme VENDIN-LEZ-BETHUNE où nous nous trouvons cet après-midi,
- La Fédération Française de Tennis de Table, la Ligue Hauts-de-France et les Comités qui la composent, pour leur soutien et la valorisation de nos clubs à travers différents challenges et labellisations.
- Le Crédit Agricole : la dotation de la 3^{ème} étape du Grand Prix des Jeunes et l'impression de nos documents.
- Dauphin tennis de table et Butterfly : pour la remise accordée sur les dotations de nos challenges, l'équipement de nos entraîneurs et les remises accordées sur le matériel pongiste.
- Les nombreux correspondants de la presse régionale et locale qui écrivent beaucoup sur notre sport et nos clubs.

J'associe à ces remerciements les Membres du Comité Directeur qui souvent travaillent dans l'ombre, mais n'en font pas moins pour autant un travail remarquable et désintéressé au service des clubs et dans l'intérêt de notre discipline.

Merci à vous, Présidents, Délégués, Bénévoles, pour votre passion et votre dévouement au service de notre sport, à vous, joueuses et joueurs pour vos performances qui font connaître et reconnaître notre comité je dis un grand MERCI.

[RETOUR 2](#)



Rapport du Pôle Financier

Compte de résultat 2018/2019.

	RECETTES (2017-2018)	RECETTES (2018-2019)	DEPENSES (2017-2018)	DEPENSES (2018-2019)
Subvention J.S. CNDS	14 375,00	4 375,00		
Subvention J.S. CNDS TETE DE RESEAU	20 500,00	8 500,00		
Total Jeunesse et Sports	34 875,00	12 875,00		
Subvention Conseil Général Contrat Objectif	15 600,00	15 700,00		
Subvention Conseil Général Maison des Sports	2 965,00	2 965,00		
Total Conseil Général	18 565,00	18 665,00		
B.E. salaires et charges			171 940,77	122 765,54
Actions techniques	17 054,20	17 088,00	14 015,03	7 596,86
Actions promotionnelles			9 165,00	6 500,60
Emploi B.E. pour stages et visites clubs	12 932,00	9 178,00		
Arbitrage			2 661,76	2 228,31
Contrats Clubs-Comité	28 482,20	35 839,46		
Engagements clubs équipes, cotisations	18 884,50	19 053,00		
Frais administratifs			8 250,47	9 984,33
Frais administratifs Maison des Sports			3 251,88	3 385,00
Frais déplacements			7 264,14	6 043,37
Frais financiers			76,22	78,49
Achat petit matériel			2 763,62	733,14
Récompenses : coupes, médailles			3 213,56	3 211,79
Rembt de charges FFTT, Ligue, Vauban	249,71	0,00		
Humanis				
Ressources propres (prod.except.,dons, ...)	2 414,00	2 428,00		
Revenus financiers	592,59	457,17		
Ristournes Ligue licences,critérium,mutation	51 058,10	51 203,74		
Sponsors divers	500,00	600,00		
Total	132 167,30	135 847,37	222 602,45	162 527,43
TOTAUX	185 607,30	167 387,37	222 602,45	162 527,43
Résultat 2017/2018 (perte)			-36 995,15	
Résultat 2018/2019 (excédent)				4 859,94
	185 607,30	167 387,37	185 607,30	167 387,37

Le 5 août 2019

Le Trésorier : Jean-Pierre CONDETTE

Le Président : Michel CNOCKAERT




COMITE DU PAS DE CALAIS DE TENNIS DE TABLE

Association loi 1901 affiliée à la FFTT
Maison des Sports du Pas de Calais
2 rue Jean BART
62143 ANGRES

RAPPORT DU COMMISSAIRE VERIFICATEUR

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente le rapport, sur :

- ✓ le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✓ les vérifications et informations spécifiques relatives à la saison 2018-2019,

I OPINI

J'ai procédé
à ma disp

II VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Après avoir rappelé

- le total du bil
- la saison se :
- euros l'an de
- la trésorerie :
- les produits :

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations fournies aux membres de l'association.

Fait à SAINT MARTIN BOULOGNE,
Le 21 août 2019

II VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations fournies aux membres de l'association.

Fait à SAINT MARTIN BOULOGNE,
Le 21 août 2019

Jean-Christophe MAILLARD,

ANNEXE 5

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019/2020

Le budget prévisionnel pour la saison 2019/2020, s'équilibre à hauteur de 174 500 €. Il a été adopté par les membres du Comité Directeur lors de la réunion du 31 août 2019 à VENDIN-LEZ-BETHUNE.

	RECETTES	DEPENSES
	2019-2020	2019-2020
Subvention J.S. CNDS	10 000,00	
Subvention J.S. CNDS TETE DE RESEAU	20 000,00	
Total Subventions de l'Etat	30 000,00	
Subvention Conseil Général Contrat Objectif	15 700,00	
Subvention Conseil Général Maison des Sports	3 000,00	
Total Conseil Général	18 700,00	
B.E. salaires et charges (y compris frais déplt)		130 000,00
Actions techniques	17 000,00	12 500,00
Actions promotionnelles		6 500,00
Emploi B.E. pour stages et visites clubs	10 000,00	
Arbitrage		2 500,00
Contrats Clubs-Comité	30 000,00	
Engagements clubs équipes, cotisations	18 000,00	
Frais administratifs		8 000,00
Frais administratifs Maison des Sports		3 400,00
Frais déplacements		6 000,00
Frais financiers		100,00
Petit matériel		2 500,00
Récompenses : coupes, médailles, bons d'achat		3 000,00
Remboursement charges diverses FFTT, Ligue	0,00	
Ressources propres (prod. except, dons, ...)	2 000,00	
Revenus financiers	300,00	
Ristournes Ligue licences, critérium, mutation	48 000,00	
Sponsors divers	500,00	
Total	125 800,00	174 500,00
TOTAUX	174 500,00	174 500,00
Résultat prévisionnel 2019/2020		0,00